

Bromont, le 9 janvier 2020

L'honorable Patricia Hajdu, députée, C.P.  
Ministre de la Santé  
Santé Canada  
Édifice Brooke Claxton, Pré Tunney  
Ottawa, Ontario K1A 0K9

[PATTY.HAJDU@PARL.GC.CA](mailto:PATTY.HAJDU@PARL.GC.CA)

**Objet : Répercussions anticipées de la réforme du CEPMB sur l'industrie des sciences de la vie du Québec, partie prenante dynamique de l'écosystème canadien de recherche et de développement en santé humaine.**

Madame la Ministre,

Félicitations pour votre réélection récente ainsi que pour votre nomination au poste de ministre de la Santé. BIOQuébec, le réseau québécois des biotechnologies et des sciences de la vie qui représente plus de 125 organisations membres, est impatiente de collaborer avec vous et votre équipe sur les dossiers qui marqueront le type de soins de santé dont bénéficieront nos concitoyennes et concitoyens canadiens au cours des prochaines décennies.

Il va sans dire que nous sommes fiers, au Québec, d'avoir développé un écosystème intégré et dynamique d'innovation en sciences de la vie et en technologies de la santé qui comprenait l'an dernier, selon les données du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, environ 670 entreprises en plus des centres de recherche publics. Mobilisés, l'ensemble des maillons de notre chaîne d'innovation collaborent activement avec le gouvernement du Québec pour atteindre les objectifs de la *Stratégie québécoise des sciences de la vie* qui comprend l'attraction d'investissements privés et l'accès plus rapide aux médicaments porteurs.

Cependant, ces efforts concertés pour propulser notre industrie nous semblent compromis par la réforme en cours du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) et le règlement publié en août dernier dans la Gazette officielle. Les lignes directrices provisoires dévoilées le 21 novembre dernier par le CEPMB apportent malheureusement un flou et une complexité additionnels à cette réforme.

En effet, les diverses analyses confirment que cette réforme amènerait une baisse drastique des revenus du secteur biopharmaceutique et de surcroît des investissements que cette industrie fera au Canada. Des pertes d'emplois sont à prévoir, mais encore plus important pour la population canadienne, des nouvelles thérapies ne seront peut-être pas accessibles au Canada au cours des prochaines années.

L'écosystème québécois est fort, mais il est relié à un système encore plus vaste, celui du Canada. Ainsi, les politiques fédérales ont un impact concret et réel sur nos efforts, comme industrie, à attirer de nouveaux investissements dans la recherche en santé, à être le lieu privilégié pour la recherche clinique et à faciliter l'accès pour les patients à des solutions novatrices permettant d'identifier, de prévenir, d'apaiser et de guérir leurs maux.

Dans ce contexte, il nous apparaît essentiel que les politiques publiques ayant une incidence sur l'industrie des sciences de la vie soient élaborées en tenant compte des relations complexes et reliées qui unissent les parties prenantes de l'écosystème national d'innovation en santé. À cet effet, la suspension de l'application de la réglementation prévue par le CEPMB nous semble la plus judicieuse le temps de déterminer la façon d'amoindrir les effets négatifs des mesures envisagées, principalement sur les patients mais également sur l'économie. Il faut prendre le temps d'analyser et d'ajuster cette réforme. À cet égard, nous demeurons disponibles pour en discuter avec vous.

Au nom de nos plus de 125 membres, je vous remercie de l'attention que vous accorderez à cette missive et vous prie d'accepter, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Anie Perrault, LL.L., ASC  
Directrice générale

C.c.: M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation du Québec  
Mme Danielle McCann, ministre de la santé du Québec  
L'Hon. Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie  
L'Hon. Pablo Rodriguez, Leader du Gouvernement et lieutenant du Québec